



NATIONS UNIES

Distr.  
GENERALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

A/37/293  
S/15224 ✓  
17 juin 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

UN LIBRARY

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
Points 31 et 34 de la liste préliminaire\*  
QUESTION DE PALESTINE  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

JUN 21 1982

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 15 juin 1982, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration publiée le 15 juin 1982 par le Gouvernement de la République populaire de Chine au sujet de l'invasion par Israël du Liban et vous prie de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31 et 34 de la liste préliminaire et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la  
République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) LING Qing

\* A/37/50/Rev.1.

ANNEXE

(Traduction)

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE  
SUR L'INVASION PAR ISRAËL DU LIBAN

15 juin 1982

Le 4 juin, Israël a déclenché ouvertement une invasion militaire à grande échelle du Liban et a depuis occupé par la force de vastes parties du territoire du centre et du sud du Liban, a bombardé et attaqué des villes libanaises et les camps de réfugiés palestiniens, provoquant ainsi une effusion de sang et la mort de dizaines de milliers d'innocents. A l'heure actuelle, Israël continue à intensifier ses actes d'agression sous couvert de déclarer un cessez-le-feu et avance rapidement vers la zone urbaine de Beyrouth, capitale du Liban.

Les autorités israéliennes, violant impudemment les principes du droit international, mènent une agression flagrante contre un Etat arabe souverain en une tentative préméditée d'anéantir les forces de résistance du peuple palestinien, commettant ainsi un nouveau crime contre le peuple arabe et aggravant considérablement la situation au Moyen-Orient. Le Gouvernement et le peuple chinois expriment leur extrême indignation et condamnent vigoureusement cet acte d'agression israélien.

Alors que les peuples de divers pays condamnent unanimement l'invasion forcenée du Liban par Israël, le Gouvernement des Etats-Unis a usé ouvertement de son droit de veto à l'Organisation des Nations Unies pour empêcher le Conseil de sécurité d'adopter un projet de résolution condamnant Israël pour son refus de retirer ses troupes. Les Etats-Unis devraient être condamnés pour avoir encouragé et appuyé Israël dans son agression.

Le Gouvernement chinois a toujours soutenu qu'Israël doit se retirer des territoires arabes occupés depuis 1967, que le peuple palestinien doit recouvrer ses droits nationaux, dont le droit de rentrer dans sa patrie, le droit à l'auto-détermination et le droit de créer un Etat et que la question du Moyen-Orient doit faire l'objet d'un règlement global et équitable. Nous appuyons énergiquement les forces armées et les peuples libanais, palestiniens et syriens dans la juste lutte qu'ils mènent pour résister à l'agression israélienne et sauvegarder leurs droits nationaux. Israël doit respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, mettre fin immédiatement à son agression contre le Liban et retirer inconditionnellement toutes ses troupes du Liban.

/...

A/37/293

Français

Annexe

Page 2

Nous espérons sincèrement que les pays et les peuples arabes s'uniront étroitement dans leur lutte commune contre l'ennemi. Nous demandons à tous les pays et à tous les peuples épris de paix et défenseurs de la justice d'unir leurs efforts pour arrêter l'agression israélienne, appuyer la juste cause du peuple arabe et maintenir la paix au Moyen Orient.

-----